



DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT AU COURS DU 2^{ème} TRIMESTRE 2023

Une femme arrêtée en commune Kabarore, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 avril 2023 indique qu'en date du 14 mars 2023, sur la colline Munege, commune Kabarore, province Kayanza, Associée Mukeshimana, âgée de 26 ans, a été attrapée en possession des minerais de type coltan. Selon des sources sur place, la victime est passée près du site d'exploitation des mines sur la colline Munege et les exploitants dans ce même site l'ont fouillée et ont trouvé sur elle une quantité de 500 grammes de colombo tantalite. Des policiers ont mené une fouille perquisition au domicile de cette femme sur l'ordre de l'administrateur communal, Berchmans Nsaguye et y ont trouvé 5,5 kg de minerais. Selon les mêmes sources, cette femme a été conduite au cachot communal de police de Kabarore le même jour avant d'être transférée au cachot du commissariat provincial de Kayanza, en date du 15 mars 2023. Selon les mêmes sources, Associée Mukeshimana a indiqué que son mari qui est réfugié au Rwanda est le propriétaire de ces minerais.

Deux personnes arrêtées en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 avril 2023 indique qu'en date du 31 mars 2023, au chef-lieu de la commune Bugenyuzi, province Karuzi, Etienne Habimana, aide comptable et Agathon Nduwarugira, percepteur des taxes communales ont été arrêtés par la police après une fouille perquisition opérée à leur domicile sur l'ordre de l'administrateur communal, Jacques Mucovera. Lors de cette fouille perquisition, ils ont saisi des quittances. Selon des sources sur place, ces personnes sont accusées par l'administrateur de fournir des informations liées aux pratiques de malversation au conseil communal. Selon les mêmes sources, depuis un certain temps, il est observé un climat de mésentente à la commune Bugenyuzi où le conseil communal a accusé l'administrateur de malversation.

Une femme arrêtée en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 4 avril 2023, sur la colline Bisha, commune Rusaka, province Mwaro, Florence Kamikazi, cultivatrice, a été arrêtée par l'OPJ Charles Ndayishimiye du commissariat provincial de police de Mwaro. Selon des sources sur place, Florence Kamikazi a été accusée d'avoir mordu son mari au niveau du genou gauche, ex-FAB en 2021. Cette femme rentrait tard dans la nuit, vers 23 heures et son mari allait lui ouvrir la porte de la chambre à coucher. Selon les mêmes sources, Emery avait caché l'affaire et il n'avait pas eu des soins de santé d'où sa blessure s'est infectée. Cette victime a été prise en charge médicalement par le CDS de la Croix Rouge de Mwaro avec l'appui du CAFOB.

Trente-deux hommes et vingt-neuf femmes arrêtés en commune et province Ngozi

En date du 4 avril 2023, vers 16 heures, au quartier Kinyami II, commune et province Ngozi, trente-deux hommes et vingt-neuf femmes adeptes d'une église appelée World's Glory Church of Christ ont été arrêtés et conduits au cachot de la police judiciaire de Ngozi sur l'ordre de l'administrateur communal de Ngozi, Joseph Martin Bucumi. Selon des sources sur place, ces personnes étaient en train de prier dans une maison familiale du pasteur de cette église, Jean Marie Hatungimana.

Deux personnes arrêtées en commune Giharo, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 avril 2023 indique qu'en date du 1^{er} avril 2023, au chef-lieu de la commune Giharo, province Rutana, Désiré Ndayisaba, chauffeur de la commune Giharo et Egide Nyambere alias Kayuki, planton communal de Giharo, membre de la milice Imbonerakure, ont été arrêtés par la police et conduits au cahot du commissariat communal de Giharo. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de fraude de 200 litres d'essence qu'ils avaient pris à la station de Rubaho et les ont transportés dans des bidons à bord d'un véhicule communal de Giharo, Lydia Nihimbazwe. Selon les mêmes sources, ils avaient dit à un pompiste que le carburant était commandé par cette administratrice communale de Giharo mais cette dernière l'a nié.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Ryansoro, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 avril 2023 indique qu'en date du 6 avril 2023, sur la colline Ngaruzwa, commune Ryansoro, province Gitega, Pierre Claver Nduwumakama, cultivateur, âgé de 36 ans, Berchimas Bankuwunguka, cultivateur, âgé de 38 ans et Rénovat Kezakimamana, chômeur de niveau D7, âgé de 29 ans, tous membre du parti CNL ont été arrêtés par des policiers sur l'ordre de l'OPJ Gad Bizimana. Selon des sources sur place, ils ont été conduits au cachot du commissariat provincial de police de Gitega. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés d'avoir battu un chef de colline en date du 26 mars 2023. Cependant, des membres du parti CNDD-FDD qui étaient avec lui au cabaret ont indiqué que ce chef de colline était ivre quand il était tombé et il rentrait. L'OPJ Gad Bizimana a refusé d'écouter des témoins à décharge en faveur de ces membres du parti CNL.

Trois personnes arrêtées en commune et province Ngozi

En date du 13 avril 2023, vers 7 heures, dans le marais de Nyakijima, colline Shango, commune et province Ngozi, Cathérine Havyarimana, âgée de 60 ans et ses fils Enock Mpawenimana, âgé 18 ans et Abraham Bigirimana, âgé de 18 ans, enfant adoptif, tous de la sous-colline Taba, colline Gisagara, ont été arrêtés par Joseph Martin Bucumi, administrateur de la commune Ngozi. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de détruire des champs de riz. Selon les mêmes sources, les victimes avaient retardé le sarclage et l'administrateur avait saisi leur champ et l'a distribué à la coopérative Sangwe. Ils ont été conduits au cachot de la PJ pour l'interrogatoire.

Deux personnes arrêtées en commune et province Kirundo

En date du 24 avril 2023, à l'E.T.P Murama, commune et province Kirundo, Gloriose Murasandonyi, encadreuse et Jean Pierre Majambere, directeur technique, ont été arrêtés et conduits au cachot du parquet Kirundo. Selon des sources sur place, ils ont été accusés par leur directeur Marc Nduwamahoro, membre du parti CNDD-FDD d'avoir volé des diplômes des élèves du cycle post-fondamental de l'année scolaire 2021-2022. Après une annonce d'une décision du Ministre de l'Education Nationale que tout directeur qui n'avait pas encore déposé les diplômes au Ministère sera puni, ce directeur a porté plainte au parquet de de la République de Kirundo sans toutefois organiser la réunion du staff pour étudier ce cas. Le procureur a convoqué l'encadreuse qui a par après nié qu'elle n'a même pas vu ces diplômes. Ses collègues ont envoyé leur directeur technique pour défendre l'encadreuse et lui aussi a été arrêté. Le lendemain, le DCE a organisé une descente sur cette école et a trouvé ces diplômes cachés au tiroir de l'armoire du directeur. Gloriose Murasandonyi et Jean Pierre Majambere ont été alors libérés.

Deux personnes arrêtées en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 27 avril 2023, au chef-lieu de la commune Nyanza-lac, province Makamba, Lubin Nkongoro et Eliachim Ciza respectivement catéchiste et diacre à la succursale Ngabwe de l'ESEUBU ont été arrêtés par l'OPJ lorsqu'ils répondaient à une convocation et ils ont été conduits au cachot du commissariat communal de police à Nyanza-lac. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir refusé de remettre les instruments de l'orchestre musical à l'instar des pianos et des guitares appartenant à cette succursale. Selon les mêmes sources, ces instruments ne sont pas conservés par les personnes arrêtées mais plutôt par d'autres membres de la chorale et que depuis le début du conflit en 2021, cette succursale avait fermé ses portes car les fidèles étaient allés prier à l'Eglise FECABU pour contester les leaders en place de cette mission de Nyanza-lac.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mpanda, province Bubanza

En date du 4 mai 2023, vers 12 heures, sur la sous-colline Bumba-Gicuba, colline et zone Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza, Jean Marie Ndayishimiye, responsable collinaire des jeunes du parti CNL, a été arrêté par Gabriel Hakizimana, responsable communal du SNR à Mpanda. Selon des sources sur place, la victime a été embarquée à bord d'un véhicule de type camionnette plaque B6401A jusqu'au cachot du commissariat provincial de police de Bubanza.

Trois femmes membres du parti CNL arrêtées en commune et province Gitega

En date du 5 mai 2023, vers 17 heures, sur la colline Rubamvyi, commune et province Gitega, Clavera Ntakarutimana, âgée de 55 ans, Adeline Kwizerimana, âgée de 40 ans et Ladégonde Ndaruzaniye, âgée de 60 ans, toutes membres du parti CNL ont été arrêtées et conduites au cachot du commissariat provincial de police à Gitega par Dr Jacques Nduwimana, Administrateur de la commune Gitega accompagné par ses AT policiers. Selon des sources sur place, ces femmes ont été accusées d'avoir dansé et chanté en dénonçant une famine qui sévit au Burundi lors de l'anniversaire du parti CNL organisé en date du 16 avril 2023 au chef-lieu de la province Gitega en présence d'Agathon Rwasa, président dudit parti. Selon cette autorité provinciale, cette chanson contient des mots qui ternissent l'image du Burundi.

Un ancien journaliste de la RPA arrêté en commune Muha, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 mai 2023 indique qu'en date du 27 avril 2023, dans la matinée, au quartier Kibenga, zone Kinindo, commune Muha, Bujumbura Mairie, Olivier Bugegene, ancien journaliste de la RPA, a été arrêté par des agents du SNR. Selon des sources sur place, il a été accusé d'utiliser un téléphone mobile volé. Ces agents qui étaient venus à bord d'une voiture Toyota AE100 ont fouillé son domicile sis à Kibenga et, ils lui ont pris son téléphone portable arguant qu'il s'agit d'un téléphone volé. Selon les mêmes sources, Olivier a été conduit au cachot du poste de police de la zone Kinindo avant d'être transféré au cachot du SNR tout près de la Cathédrale Régina Mundi. Signalons qu'Olivier Bugegene avait pris le chemin de l'exil en 2015 après la destruction de la RPA où il travaillait et il était rentré dans son pays il y a quelques années.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Ntega, province Kirundo

En date du 12 mai 2023, sur la sous-colline Rutemba, colline Kinyovu, commune Ntega, province Kirundo, Zacharie Rwabagabo et Théoneste Twagiramungu, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés à leurs domiciles par des membres de la milice Imbonerakure et ils ont été conduits au cachot du commissariat communal de Ntega. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir déchiré un t-shirt d'un membre du parti CNDD-FDD dont le nom n'a pas été révélé. Ils ont été poursuivis par le Secrétaire communal du parti CNDD-FDD, Pierre Claver Nyabenda qui les menaçait d'adhérer au parti quelques jours avant.

Deux filles mineures arrêtées en commune Songa, province Bururi

En date du 9 mai 2023, vers 19 heures, sur la colline Horezo, commune Matana, province Bururi, Joyeuse Irakoze et Nina Iradukunda, âgées respectivement de 15 ans et 14 ans, ont été arrêtées par la police lorsqu'elles descendaient d'une moto qui les transportait depuis Matana jusqu'à Horezo. Selon des sources sur place, la police leur a demandé pourquoi elles venaient dans cette zone la nuit et elles ont répondu qu'elles venaient rendre visite leurs amis, Willy et Melance, tous chauffeurs à la SINOHYDRO. Elles ont appelé Melance pour venir payer le conducteur de tai-moto comme convenu avant de quitter Matana. Melance est venu les voir mais quand il a vu un policier, il a refusé de payer en disant qu'il ne les connaissait pas. Les filles ont dit qu'elles s'étaient convenues de venir coucher avec eux comme elles en avaient l'habitude. Pour montrer qu'elles ne mentaient pas, ces filles ont décrit des chambres de ces hommes et tout ce qui est dans leur chambre. Elles dictaient leur numéro par tête sans toutefois lire dans leur téléphone pour montrer

que ce sont leurs copains. La police a appelé Willy mais il a refusé de venir, et a éteint son téléphone tandis que la police a amené ces deux filles au cachot de la police Songa.

Deux mineures arrêtées en commune Gashoho, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mai 2023 indique qu'en date du 19 mai 2023, sur la colline Gakashi, zone, commune et province Muyinga, Grâce Akimana, âgée de 10 ans, originaire de la colline Musenyi, commune Tangara, province Ngozi, résidente à Mukoni, commune et province Muyinga et Claudine Cishahayo, âgée de 10 ans, originaire de la colline Muyange, commune Gashoho, province Muyinga, résidente à Gakashi où elle travaille comme domestique chez Asha, ont été arrêtées par la police et conduites au cachot de la PJ Muyinga. Selon des sources sur place, elles ont été accusées d'avoir battu et blessé volontairement un bébé d'Asha, commerçante. Selon un OPJ en charge du dossier, les deux mineures ont avoué les faits en disant que Claudine Cishahayo n'avait pas été payée comme convenu par sa patronne, Asha. Selon les mêmes sources, les deux mineures ont été libérées une semaine après sur l'ordre de Gérard, Procureur de la République à Muyinga.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Muyinga

En date du 27 mai 2023, au quartier Swahili, commune et province Muyinga, Pascal Butoyi alias Rutsinga, membre du conseil communal Butihinda, militant du parti CNL, a été arrêté chez lui, au même quartier par un groupe des membres de la milice Imbonerakure sur l'ordre de Shabani Nimubona, président de la Ligue des jeunes Imbonerakure dans cette province. Selon des sources sur place, ils l'ont conduit manu militari au domicile de Shabani sur la colline Cumba en l'accusant d'avoir diffusé sur des réseaux sociaux des propos de Révérien Ndikuriyo, secrétaire général du parti CNDD-FDD.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Butihinda, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mai 2023 indique qu'en date du 15 mai 2023, sur la colline Wingoma, zone Butarugera, commune Butihinda, province Muyinga, Gédéon Nkurunziza, Yusufu Karenzo et Aloys Misezero, tous membres du parti CNL ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de la zone Butarugera par des membres de la milice Imbonerakure dont Salèse. Selon des sources sur place, Salèse se promenait avec Gédéon Nkurunziza quand ils sont arrivés là où se trouvaient Yusufu Karenzo et Aloys Misezero ce qui suscita une menace de la part de Salèse qui a appelé d'autres membres de cette milice. Selon les mêmes sources, ces membres du parti CNL ont été accusés de vol de haricot alors qu'ils se promenaient en pleine journée. L'OPJ les a relâchés après l'interrogatoire, le lendemain.

Une personne arrêtée en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 02 juillet 2023 indique qu'en date du 19 juin 2023, devant les bureaux du parquet, commune et province Muyinga, Jean Dominique Ndamugaye, enseignant, a été arrêté sans mandat et conduit au cachot de la PJ Muyinga par Sébastien, substitut du procureur de la République. Selon des sources sur place, il a été relâché en date du 23 juin 2023 après avoir payé une somme de 200 000 fbu alors que la victime devait une

somme de 150 000 fbu à Emma Marie, secrétaire du Parquet de la République de Muyinga qui avait majoré cette somme jusqu'à 600 000 fbu et Dominique avait refusé de payer cette hausse.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 15 juin 2023, vers 4 heures du matin, au quartier Gihosha, commune Ntakangwa, Bujumbura Marie, le domicile de Christophe Nduwayo, ex-parlementaire de l'EAC et membre du parti CNL a été encerclé par des policiers et des agents du SNR. Selon des sources sur place, ils ont fait une fouille persécution dans sa maison et aucun objet suspect n'a été trouvé. Après cette fouille, Christophe a été arrêté est conduit au cachot du SNR tout près de la cathédrale Regina Mundi. Pour rappel, son AT Méthode Nzirubusa avait été aussi arrêté par des agents du SNR, dans la nuit du 29 mai 2023, au camp API et a été relâché en date du 13 juin 2023.

Sept membres du parti CNL arrêtés en commune Mpanda, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 juin 2023 indique qu'en date du 10 juin 2023, vers 19 heures, sur la colline Rubira, zone Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza, Jean Bandusha, Réverien Ntahonkuriye, Pascal Hakizimana, Alexis Nduwimana, Abel Manirakiza, Anne Marie Ntakirutimana et Jacques Nsavyimana, tous membres du parti CNL ont été arrêtés au domicile de Jean Bandusha par des Imbonerakure dont un prénommé Jérôme et un surnommé Bébé accompagnés par Joachin, OPJ de la commune Mpanda. Selon des sources sur place, les victimes étaient venues rendre visite à Jean Bandusha, catéchiste à la succursale Buhomba, paroisse Maramvya. Tous ces membres du parti CNL ont été incarcérés au cahot du poste de police de la commune Mpanda.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 juin 2023 indique qu'en date du 7 juin 2023 sur la colline Sampeke, commune Kayogoro, province Makamba, Serges Yamuremye, membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers. Selon des sources sur place, serges a été accusé d'avoir commis un viol sur une fille-mère voisine alors que le rapport de l'expertise médicale ne prouve pas sa culpabilité face à ce viol mais la police a refusé sa libération. Selon les mêmes sources, Élysée Kadoyi, responsable du CNDD-FDD en commune Kayogoro en collaboration avec les responsables collinaires du parti CNDD-FDD sur la colline Sampeke ont exigé la famille de la fille-mère de porter plainte contre Serges Yamuremye. Ils ont avancé que ce dernier a violé leur fille.

Deux membres du parti CNL arrêtées en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 13 juin 2023, sur la colline Nkaramanyenye, commune Kayogoro, province Makamba, Jackson Ntakirutima, responsable du parti CNL sur cette colline et Samuel Rudi, chargé d'enseigner l'idéologie de ce parti sur la même colline ont été arrêtés par des policiers puis conduit au commissariat de police à Kayogoro. Selon des sources sur place, les deux membres du parti CNL ont été accusés de tenir une réunion illégale. Selon les mêmes sources, ils ne sont pas enregistrés dans le registre d'écrou.

Quatre personnes arrêtées en commune Ntega, province Kirundo

En date du 11 juin 2023, sur la colline Runyankezi, zone et commune Ntega, province Kirundo, quatre membres du parti CNL dont Ngerageze alias Madongo, Audace, Barutwanayo fils de Mupfumu et Barutwanayo fils de Niyonzima ont été arrêtés par des Imbonerakure dont Coyitungiye et Tharcisse puis conduits aux cachots du commissariat communal Ntega. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir joué une chanson du parti CNL dans leurs téléphones portables. Selon les mêmes sources, en date du 15 juin 2023, ils ont été relâchés par l'OPJ après avoir payé une somme de 80 000fbu chacun mais ils n'ont pas reçu une quittance.

Neuf personnes arrêtées en commune et province Rumonge

En date du 29 mai 2023, au quartier Swahili, commune et province Rumonge, neuf cambistes dont un nommé Baransata, membre du parti Sahwanya FRODEBU, ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot communal de police de Rumonge. Selon des sources sur place, la police a mené une fouille et perquisition en saisissant à ces cambistes plus de 2 millions de shilling tanzanien, 1000 dollars américains, 145 francs congolais,...En date du 30 mai 2023, tous ces cambistes ont été auditionnés et condamnés en flagrance par le tribunal de grande instance de Rumonge à payer une somme de 100 000 fbu d'amende chacun avant leur libération et tout l'argent saisi sera versé au trésor public. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés par le ministère public de travailler sans autorisation et sans bureau de change.

Quatre personnes arrêtées en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 mai 2023 indique qu'en date 26 mai 2023, vers 21 heures, sur la colline Kabondo, zone et commune Nyanza-lac, province Makamba, dans un bar communément appelé « club Giramahoro », Clément Niragira, originaire de la colline Rutegama, commune Vugizo, province Makamba, enseignant ; Gilbert, enseignant ; Alexis, Directeur du Lycée technique St Germain et Gérard Hakizimana, commerçant, résidant à Kabonga ont été arrêtés par Jean Claude, commissaire communal de police et conduits au cachot du commissariat communal de police à Nyanza-lac sur l'ordre de Janvier, responsable communal du SNR. Selon des sources sur place, ils partageaient un verre quand des policiers ont fait irruption et ont arrêté Gérard. Quand ses amis ont demandé aux policiers pourquoi, ils ont arrêté Gérard, ils ont été aussi arrêtés et menottés. Selon les mêmes sources, après quelques heures, ils ont été transférés dans un cachot du SNR à Makamba où trois sur les quatre ont été libérés en date du 30 mai 2023, vers 4 heures du matin. Gérard Hakizimana qui rentrait de la Tanzanie où il venait de passer quelques mois en train de suivre des vaches familiales n'a pas été libéré.

Une personne arrêtée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 08 juin 2023, vers 15 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Karim, âgé de 24 ans, chômeur, né en dehors du mariage a été arrêté par la police commandée par un OPJ prénommé Eric en complicité avec son père, Ramadan Nkurunziza, membre du parti

CNDD-FDD, âgé de 46 ans. Selon des sources sur place, la cause de cette arrestation est que Karim avait demandé à son père une parcelle sur laquelle il pourrait bâtir. En date du 08 juin 2023, la victime a croisé son père au marché de Buhiga avec son véhicule dans laquelle il est entré. Il lui a demandé encore une parcelle mais Ramadan Nkurunziza n'a pas donné cette parcelle à Karim qui a refusé de sortir de cette voiture tant qu'il n'avait pas eu de réponse. Selon les mêmes sources, son père a appelé la police qui a menotté Karim et l'a conduit au cachot de police de la zone Buhiga. Soulignons que le Tribunal de résidence de Buhiga avait pris en main l'affaire et avait rendu son verdict de reconnaissance de Ramadan Nkurunziza comme père de Karim.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 juin 2023 indique qu'en date du 29 mai 2023, sur la colline Kagongo, commune et province Rumonge, Augustin Hicuburundi, âgé de 47 ans, membre du parti CNL a été arrêté à son domicile sur mandat de Fanuel Nahayo, Procureur de la République en province Rumonge et conduit au cachot du commissariat communal de Rumonge accusé de violence conjugale. Selon des sources sur place, il a été auditionné par le TGI Rumonge au cours d'un procès de flagrante qui a eu lieu en date du 30 mai 2023. Il a été condamné à une peine de servitude pénale d'une année et à payer une somme de 25000 fbu de dommages et intérêts. Signalons que sa femme a nié les faits et a dit plutôt que c'est un montage de la part des membres du parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, la victime a fait recours auprès de la cour d'appel de Bururi au début du mois de juin 2023.